

Direction des études économiques et d'appui aux filières
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 380-2101 Téléc. : (418) 380-2164
Courriel : deef@mapaq.gouv.qc.ca
Site Web : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Transformation/md/Publications/>
Pour de plus amples renseignements, concernant le BioClips, vous pouvez
vous adresser à Danielle Gagné au (418) 380-2101, poste 3229



L'actualité bioalimentaire

Volume 13, numéro 10

Le 15 mars 2005

Au menu

- Comparaison du « bien-être économique » de 42 pays en 2002
- Le marché nord-américain des produits de viande biologique
- En passant...

Comparaison du « bien-être économique » de 42 pays en 2002

L'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE, vient de publier les résultats du calcul de PIB nationaux, qui sont la valeur des biens et services produits à l'intérieur d'un pays, par habitant et sur la base d'une parité de pouvoir d'achat (PPA), pour l'année de référence 2002. Les pays analysés sont les 30 membres de l'OCDE et 12 pays non membres. *Ce résultat est considéré comme une mesure du « bien-être économique » d'un pays.*

L'indicateur de la parité du pouvoir d'achat (PPA)

La PPA est le taux de conversion (ajustement) permettant que le coût d'un bien ou d'un service devienne le même dans un pays ou un autre dans leur monnaie respective. L'objectif de cet indicateur est d'éliminer les différences de niveau de prix entre les pays afin de permettre des comparaisons de volumes. Il représente mieux le pouvoir d'achat des consommateurs d'un pays donné par rapport à un pays de référence que la simple conversion des taux de change. Ainsi, si un litre de lait coûte 1,50 \$ CAN au Canada et 1,30 \$ US aux États-Unis, le PPA du litre de lait au Canada est de 1,15 (1,50/1,30) par rapport à celui des États-Unis. Un panier d'environ 3000 biens et services est ainsi évalué par pays pour constituer la PPA de ce pays.

Cet indicateur est fort utile pour mener des analyses comparatives concernant les prix, les ventes, les parts de marché et les coûts de production, en particulier pour les entreprises publiques ou privées impliquées dans l'exportation.

L'OCDE publie cet indicateur tous les trois ans et calcule le PPA pour 42 pays, par produit, par groupe de produits, par grand composant du PIB et pour l'ensemble du PIB. Seul le PPA global a été publié jusqu'à maintenant, mais le rapport complet paraîtra sous peu.

Le classement des pays selon le bien-être économique

L'indice du bien-être économique utilise le PPA pour ajuster le PIB par habitant et permettre une comparaison adéquate entre pays. Il s'agit d'un indicateur ayant comme référence l'indice 100, qui est la moyenne des résultats des pays membres de l'OCDE. Ainsi, plus l'indice est élevé, plus grand est le bien-être économique. L'indice 100 correspond à une valeur d'environ 23 100 \$ par habitant.

Le rapport retient un classement selon quatre groupes, le faible écart à l'intérieur de chaque groupe ne permettant pas un classement plus précis :

- groupe à revenu élevé, indice 120 et plus :
Luxembourg, Norvège, États-Unis, Irlande et Suisse;
- groupe à revenu élevé moyen, indice entre 100 et 120 :
Autriche, Danemark, Pays-Bas, Canada, Islande, Royaume-Uni, Belgique, Suède, Australie, Finlande, France, Japon, Italie, Allemagne;
- groupe à revenu moyen bas, indice entre 50 et 100 :
Espagne, Israël, Nouvelle-Zélande, Chypre, Grèce, Portugal, Slovaquie, Corée, Malte, République tchèque, Hongrie;

groupe à bas revenu, indice inférieur à 50 :

République slovaque, Estonie, Pologne, Croatie, Lituanie, Lettonie, Mexique, Fédération de Russie, Bulgarie, Roumanie, Turquie, Ex-République yougoslave de Macédoine.

Selon les résultats de l'étude, les 10 pays qui ont connu la plus forte croissance de leur « bien-être économique », entre 1999 et 2002, sont par ordre décroissant (attention! la position n'est pas nécessairement statistiquement significative) : la Hongrie, l'Irlande, la Grèce, la République slovaque, la Corée et la Norvège *ex æquo*, le Royaume-Uni, la République tchèque, l'Espagne et le Luxembourg.

Les résultats de cette étude permettent de repérer les pays dont les habitants dépensent le plus, sur une base de pouvoir d'achat égal.

Source : OCDEdirect : http://www.oecd.org/document/0,2340,fr_2649_201185_34257923_1_1_1_1,00.html.

Le marché nord-américain des produits de viande biologique

Selon Organic Monitor, une firme spécialisée dans la diffusion d'information sur le secteur des produits biologiques, le marché canadien des produits de viande biologique a connu une croissance de 35 % en 2003. Cette firme prévoyait une croissance du marché global des viandes biologiques nord-américaines de 50 % en 2004, principalement à la suite de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine.

La volaille est de loin la viande biologique la plus facilement disponible pour les consommateurs, le bœuf et le porc biologiques étant rarement offerts par les détaillants. Une des principales raisons de cette situation résiderait dans la différence de prix plus faible entre les viandes de volaille biologique et classique. On estime que les prix du bœuf et du porc biologiques peuvent être jusqu'à trois fois supérieurs à ceux de leurs équivalents classiques.

Les autres raisons mentionnées pour expliquer la faible disponibilité des viandes rouges biologiques sont une production à petite échelle, une structure de distribution inadéquate et le succès des mêmes produits sous appellation « naturel » qui font concurrence. En général, les viandes rouges biologiques sont vendues aux consommateurs directement à la ferme et les volumes disponibles pour les détaillants sont insuffisants. Ainsi, on a importé sur le marché nord-américain de la viande de bœuf et de porc biologique d'Australie et d'Europe en 2003.

En 2003, la consommation de bœuf biologique en Amérique du Nord a été inférieure à 1 % de la consommation totale de bœuf.

Source : <http://www.organicmonitor.com>.

En passant...

Profitez de votre présence à SIAL Montréal pour participer aux activités suivantes :

Le 13 avril 2005 – CAFÉ EXPORT – Vous aurez l'occasion d'y rencontrer une cinquantaine de délégués commerciaux du Canada actifs aux quatre coins du monde.

Le 15 avril 2005 – CONFÉRENCE « Exporter vers les États-Unis » – Vous voulez accroître vos exportations vers les États-Unis? Quatre aspects essentiels seront abordés.

Pour de l'information détaillée sur ces événements : http://ats.agr.gc.ca/events/3890_f.htm. Les places étant limitées, inscrivez-vous dès maintenant. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le secrétariat : infocafeexport@agr.gc.ca ou (514) 283-3815, poste 513.